

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance du 14 mars 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)) et du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Run de pain	Parcours selon l'itinéraire suivant : départ de la Maison Saint-Gabriel, rue de Dublin, rue Wellington, rue Fortune, rue Favard, rue Charon, rue Le Ber, rue Bourgeoys, rue Wellington, rue Sainte-Madeleine, rue Le Ber, rue de la Congrégation, rue Wellington, rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, rue Favard	Tous les samedis suivants : 17 et 24 juin 1, 8, 15, 22 et 29 juillet 5, 12, 19 et 26 août 2 et 9 septembre 2017 de 8 h 30 à 12 h
Marche de l'espoir	Parc Angrignon	Tenue de l'événement: dimanche 28 mai 2017 entre 8 h 30 et 13 h Montage : samedi 27 mai 2017 entre 12 h et 17 h Démontage : Dimanche 28 mai 2017 entre 13 h et 16 h
Cabane Urbaine	Parc Garneau	Tenue de l'événement: dimanche 19 mars 2017 entre 11 h et 17 h Montage : Dimanche 19 mars 2017 entre 8 h et 11 h. Démontage : Dimanche 19 mars 2017 entre 17 h et 19 h

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, l'ordonnance nécessaire en vertu du Règlement régissant l'art mural (RCA11 22011, article 22), afin de permettre la réalisation et l'entretien d'art mural sur le mur arrière du bâtiment situé au 1844, rue William, afin de contrer la prolifération de graffitis.

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, une ordonnance nécessaire en vertu du Règlement régissant la cuisine de rue (15-039) afin d'ajouter l'emplacement suivant à la liste des emplacements autorisés pour la cuisine de rue : face à l'immeuble Impérial Tobacco à l'intersection des rues Saint-Antoine et Rose-de-Lima.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 16 mars 2017

Pascale Synnott, avocate
 Secrétaire d'arrondissement